

Pont Péan, le 30 septembre 2019

Aux Comités Régionaux pour diffusion aux :

- Clubs
- Comités départementaux
- Membres des commissions techniques

Réf : CTR/2019-2020/022

Affaire suivie par Corentin PETUSSEAU : corentin.petusseau@gmail.com

Objet : Formation + Examen des Juges TEAM GYM 2019/2020

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre connaissance des dates et modalités de l'offre de **formation** pour l'examen des juges **TEAM GYM** pour la saison sportive 2019/2020.

	DATES	LIEU
Stage Formation N° 1 « Regroupement »	Du 02 au 03 novembre 2019 Samedi : 9h30 à 20h Dimanche : 9h à 16h30	JF Accueil & Formation 47/50 Rue Alphonse Darmaillacq, 49300 CHOLET
Stage Formation N° 2 + Examen « Regroupement »	15 décembre 2019 Dimanche : 9h30 à 16h30	(lieu exact à préciser à l'issue des inscriptions)

Pour rappel, nous vous informons que des pré-formations peuvent être organisées à destination des nouveaux juges dans vos régions. Ces pré-formations permettent de vous apporter les bases nécessaires à la formation et à l'examen des juges. Merci de vous rapprocher de votre responsable régional.

PRE-REQUIS POUR LA FORMATION DE JUGE :

- **Avoir imprimé et lu** la réglementation technique TEAMGYM 2019-2020
 - **Avoir imprimé et lu** le code de pointage & annexes TEAMGYM
 - **Avoir complété** le questionnaire papier qui vous sera envoyé à l'issue de l'inscription, à rapporter le jour de la formation.
- ⇒ **Les documents sont disponibles sur le site www.ffgym.fr rubrique « mon espace licencié » / compétition / Base documentaire TEAMGYM. Apporter les documents le jour de la formation, aucune impression ne pourra être faite sur place !**

PRE-REQUIS POUR L'EXAMEN DE JUGE :

- Être licencié FFGym
- Avoir 14 ans dans l'année civile de référence de la licence (NB : une personne ayant 14 ans le jour de l'examen ne pourra accéder qu'au niveau N1 de jugement, conformément à la circulaire FFGym)
- Présence obligatoire en formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Code de pointage** : fonctions des juges, calcul de la note, notation de la difficulté des exercices, notation de l'exécution des exercices, notation de la composition des exercices, rôle du juge arbitre, etc.
- **Règlement technique** : connaissance générale sur le déroulement d'une compétition TEAMGYM, différentes catégories, règlementation générale et pénalités, etc.
- **Lettre de cadrage TEAMGYM**

En fonction du nombre d'inscrits, la formation se découpera en deux groupes de niveau à savoir les novices et les juges déjà diplômés qui cherchent à augmenter de niveau.

COUT FORMATION : Les tarifs des actions de formation comme suit :

- Frais pédagogiques + examen juge : 100 €
- Frais d'examen seul : 25 €

Cependant, afin d'alléger le coût pour le stagiaire et clubs, le Regroupement en synergie avec les 3 régions a décidé de prendre une partie des frais charge déduite dès l'inscription **sous conditions suivantes :**

- *Un accompagnement aux clubs conventionnés 2019/2020*
- *(attestation du comité régional concerné à fournir avec l'inscription)*
- *Un accompagnement si règlement avant date précisée ci-dessous*

Par conséquent, les prix demandés aux clubs (participation regroupement déduite) seront les suivants :

Coût total inscription + formation + examen :

- 86 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2019
- 91 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2019
- 100 € pour tout règlement effectué après le 20 octobre 2019

Règlement :

- **Par chèque bancaire à l'ordre de** : COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE (CPTÉ REGROUPEMENT)
- **Par virement bancaire** : RIB en annexe

Coût Hébergement et restauration :

- **stage : 2 et 3 novembre 2019 à Cholet :**
 - o Hébergement en pension complète du samedi matin au dimanche après déjeuner (3 repas + nuit + pdj) = **59 €/personne en chambre à 2 lits**
 - o Repas seul à l'unité = 12,00 €

Attention seulement 28 couchages disponibles sur la structure d'accueil. Les réservations seront faites par ordre d'arrivée. Les demandes au-delà seront faites sur un hôtel situé à proximité

- **stage 2 + examen : 15 décembre : lieu à confirmer**
 - o *le lieu et les conditions tarifaires d'accueil de ce 2^{ème} WE seront transmis ultérieurement une fois les inscriptions réelles connues*

N'oubliez pas, si vous êtes concernés d'utiliser les aides à la formation par le biais des différents organismes OPCO (AFDAS etc...) toutes les informations sur ces demandes de prises en charge sont disponibles sur le site FFG.

En cas d'absence **ou** d'annulation avant la formation, les frais d'inscription (25 €) ne seront pas remboursés.

INSCRIPTION : à l'aide du formulaire en cliquant sur le lien ci- dessous IMPERATIVEMENT avant le 15 octobre 2019 :

Je vous ai invité à remplir un formulaire :

[Formation des juges TEAMGYM 2019-2020](#)

Formulaire d'inscription à la formation des juges TEAMGYM organisé par le Regroupement pour la saison 2019-2020 à renseigner avant le 15 octobre 2019

REmplir le formulaire

Pour tout renseignement technique, contactez Corentin PETUSSEAU ou votre responsable régional.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral
Luc LE ROY**



C.P.I : DTRG -CTE -Responsable des juges - Encadrement



Bretagne - Centre Val de Loire - Pays de la Loire

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madame.....

Père, mère, tuteur de,

NOM : PRENOM:.....

Né(e) le :

N° DE SECURITE SOCIALE :

Groupe Sanguin :

Demeurant à :

Téléphone :.....

Traitement médical ou allergies :

1) Déclare autoriser mon fils - ma fille, à participer aux différentes activités proposées durant les stages de formation de juges TEAM GYM aux dates suivantes :

- ✓ du 2 au 3 novembre 2019 à CHOLETS
- ✓ le 15 décembre 2019 (lieu à confirmer)

2) Déclare autoriser, responsable du stage à faire pratiquer sur le mineur, les interventions chirurgicales d'urgences éventuelles, sous anesthésie, selon les prescriptions du médecin.

OUI*

NON*

Le signataire voudra bien ajouter de sa main au-dessous de la date, la mention
« LU ET APPROUVE, BON POUR AUTORISATION »

ALe.....

SIGNATURE

* Rayer les mentions inutiles